

AVANT PROJET SOMMAIRE

Forêt Communale de Moltifao.

**Site N2000 Marais et tourbières deValdu et Bagliettu :
3 actions en faveur des Habitats**

1/ Régénération de l'aulnaie périphérique.

2/ Eradication ou contrôle de l'ailante.

3/ Reconstitution d'une station à Osmonde royale.



Valdu : aulnaie marécageuse, avril 2011

❧ SOMMAIRE ❧

Rubrique	Page
Plan de masse	3
Projet : note de présentation	5
Action n°1 : Assistance à la régénération de l'aulnaie périphérique	6
Carte de détail	8
Action n°2 : Eradication ou contrôle de l'ailante	9
Action n°3 : Reconstitution d'une station à Osmonde royale	11
Carte de détail	13
Détail estimatif	14

PLAN DE MASSE



Le projet

Contexte :

Le site Natura 2000 " Marais et tourbières de Valdu et Bagliettu" est situé sur le territoire communal de Moltifao.

Les tourbières constituent un habitat exceptionnel qui, en Corse, n'est présent en plaine que sur les sites de Valdo et Baglietto.

Le premier correspond à la plus vaste « tourbière haute active » à sphaignes de Corse, sans équivalent en milieu méditerranéen. Ils forment tous deux des paysages tout à fait insolites, et renferment des espèces rarissimes.

Les études conduites depuis quelques années sur ces deux sites ont mis en évidence leur grand intérêt patrimonial et la nécessité de les préserver.

Trois habitats bien représentés sur le territoire relèvent de l'Annexe I de la Directive :

- la tourbière haute active (habitat prioritaire) ;
- les forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* (aulnaie marécageuse, et aulnaie mésohygrophile) ;
- les forêts à *Quercus ilex* (formations végétales et matorral acidiphile à chêne vert).

Des espèces animales et végétales des Annexes II et IV sont également présentes.

Dans ce contexte, la commune de Moltifao a souhaité inscrire une partie de son territoire dans cette démarche de gestion intégrée promue par la Directive Habitats : ce site est intitulé FR9400618 « Marais et tourbières de Valdo et de Baglietto ».

Au fil des ans, la commune a pris diverses décisions pour la conservation de son patrimoine:

- ✓ réseau Natura 2000 : approbation en 1997 de la proposition d'intégration au réseau Natura 2000.

- ✓ aménagement de la forêt : approbation du projet présenté par l'ONF-Corse et qui concerne, entre autres, le site de Valdo (AP du 06.10.1999),

- ✓ arrêté de biotope : approbation du projet présenté par la DIREN-Corse à propos du site de Baglietto (AP du 03.07.1998),

- ✓ réserve biologique forestière dirigée de Valdo (RBD) : approbation du projet de plan de gestion proposé par l'ONF-Corse (délibération du Conseil municipal du 13.12.2000). Ce plan a été approuvé par le CNPN le 26 juin 2002.

Actions :

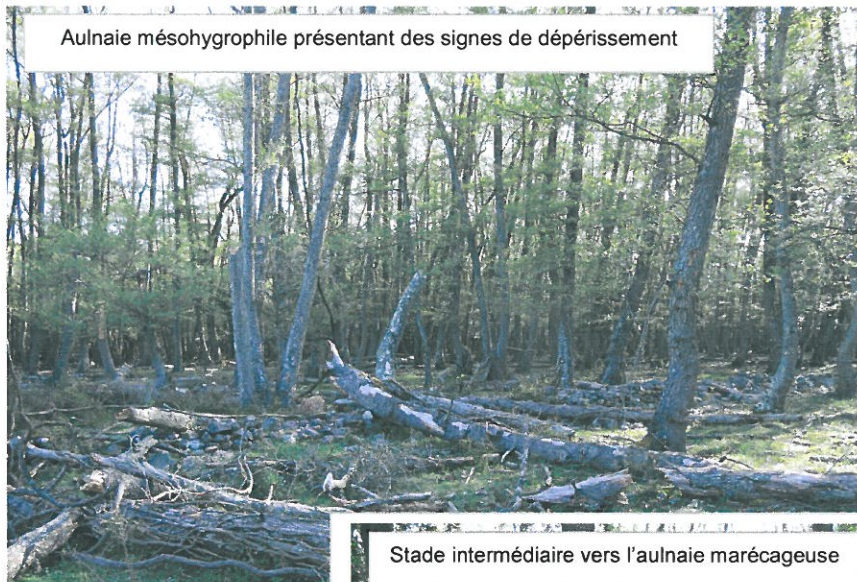
Le présent projet propose 3 actions retenues comme prioritaires par le Comité de pilotage du site.

Ces actions correspondent à une mise en œuvre de fiches action du DOCOB en vigueur, mais également du plan de gestion de la Réserve Biologique Dirigée de Valdu.

Action n°1

Assurer la régénération de l'aulnaie périphérique

Aulnaie mésohyrophile présentant des signes de dépérissement



Stade intermédiaire vers l'aulnaie marécageuse



Semis d'aulne de 1 an.

La régénération, très ponctuelle mais présente dans l'aulnaie mésohyrophile, disparaît chaque année probablement en raison du pastoralisme.

Action n°1

□ Contexte

Parmi une grande mosaïque de milieux, la Réserve Biologique Forestière Dirigée (RBF) de Valdu (35 ha) comporte une zone tourbeuse proprement dite (4ha) entourée par une frange protectrice d'aulnes glutineux.

Cette formation constitue la transition entre un milieu totalement hydromorphe et un maquis à chêne vert parfois très sec. Cette formation va de quelques mètres de largeur, en cas de rupture de pente, à une centaine de mètres et plus, dans le cas de terrain plat inondable.

□ Caractéristiques

La partie qui nous intéresse concerne la zone la plus étendue de cette aulnaie périphérique soit environ 3.5 ha. Elle se situe entre une aulnaie/saulaie rabougrie sur touradons à l'est et une prairie inondable à l'ouest sur terrain privé. Située en bord de route elle revêt un fort impact paysager.

Elle est constituée d'une aulnaie dense (+- 900 tiges/ha et G de 60) et haute (20 à 25m de Hauteur) résultant d'une libre exploitation datant d'une trentaine d'années. Des zones de mortalité par trouées sont visibles en périphérie mais aussi à l'intérieur du peuplement.

□ Etat sanitaire et évolution

Une étude sanitaire conduite en 2008 par le service DSF (Département Santé Forêt) de l'ONF a constaté des symptômes de dépérissement sur 20% des arbres : feuillage clair, chablis, cassés au niveau du collet ou à la base du tronc, cépées ouvertes, présence importante de "pourriture de cœur" au niveau du tronc et des racines.

La présence de l'agent de dépérissement de l'aulne, *Phytophthora alni*, n'a pas été constatée par les experts. L'analyse complémentaire d'échantillons par le LNPV de Nancy (Unité de mycologie) s'est avérée également négative.

Conclusions de l'étude sanitaire : « L'absence d'intervention dans ce milieu protégé peut être intéressante en terme d'augmentation de la biodiversité.....mais la pérennité de ce peuplement d'aulne glutineux peut être remise en cause notamment avec le vieillissement des arbres, le dépérissement observé, et l'absence de jeunes sujets. Si le gestionnaire souhaite conserver ce type de peuplement, il convient donc d'entamer une réflexion sur son renouvellement progressif. Il serait notamment intéressant d'expérimenter différents itinéraires techniques : recépage total, partiel, régénération naturelle, artificielle, assistée...par micro trouées, sur des zones plus grandes... »

B. BOUTTE "Dépérissement d'un taillis d'aulnes glutineux à Moltifao, le long de l'Asco" Tournée du 03 avril 2008.

L'état sanitaire de ce peuplement va sans doute continuer de se dégrader, produisant des trouées plus ou moins vastes. La régénération naturelle sera toujours contrariée par le pastoralisme.

□ Objectif

-Assurer le renouvellement du peuplement par mise en place d'enclos expérimentaux.

-Surface objectif : 5% du secteur défini, soit 1800m². S'agissant d'une expérimentation, et en cas de réussite, le dispositif devrait être étendu par la suite.

□ Méthode

-Mise en place d'enclos de régénération.

La régénération sera assistée par des placettes expérimentales clôturées, et suivie dans le temps. Ces placettes de taille variable (100m² maximum) seront disposées sur des trouées naturelles ou aménagées, et seront clôturées pour que la régénération soit protégée de la dent du bétail.

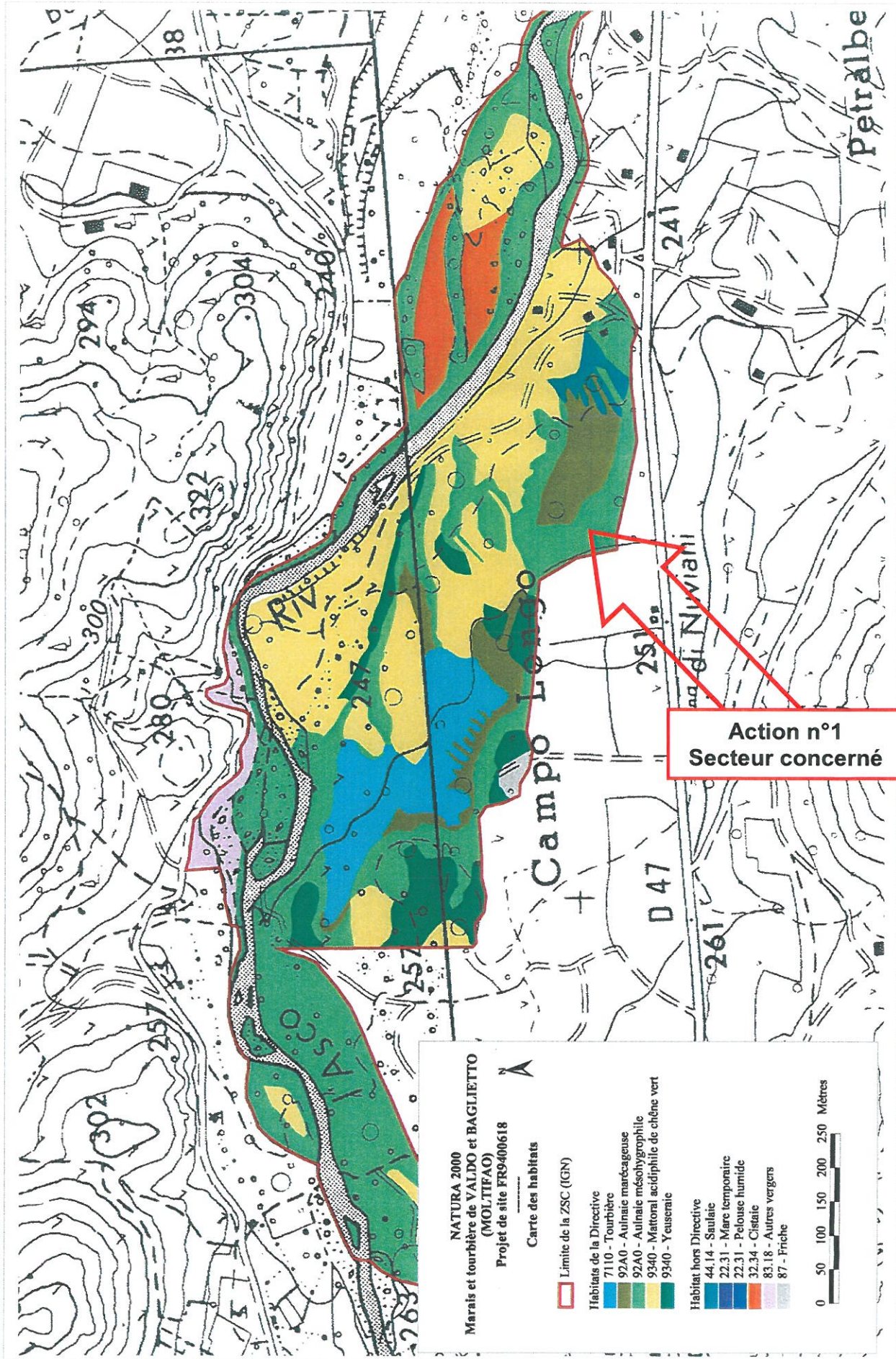
La surface objectif de régénération devrait représenter 5% de la surface de l'aulnaie mésohygrophile, soit environ 1 800m², avec priorité à la zone périmétrale sur les meilleures stations. Les aulnes situés à l'intérieur des placettes ou menaçant les dispositifs de protection seront abattus et les produits seront mis à disposition de la municipalité pour les besoins de la population.

-Mesures visant à améliorer le paysage, et à stabiliser le peuplement.

En périphérie du site un traitement en têtard de quelques arbres de bordure permettra de briser l'effet de perspective actuel à l'intérieur du peuplement tout en maintenant les rejets hors de portée de la dent du bétail. Compte tenu de l'instabilité du peuplement, les têtards permettront de renforcer la lisière et de la rendre moins perméable au vent.

-Suivi du dispositif (sauf maintenance).

Action n° 1 : carte de détail « Habitats »



Action n°2

Eradication ou contrôle de l'ailante.



👉 Action n°2

□ Contexte

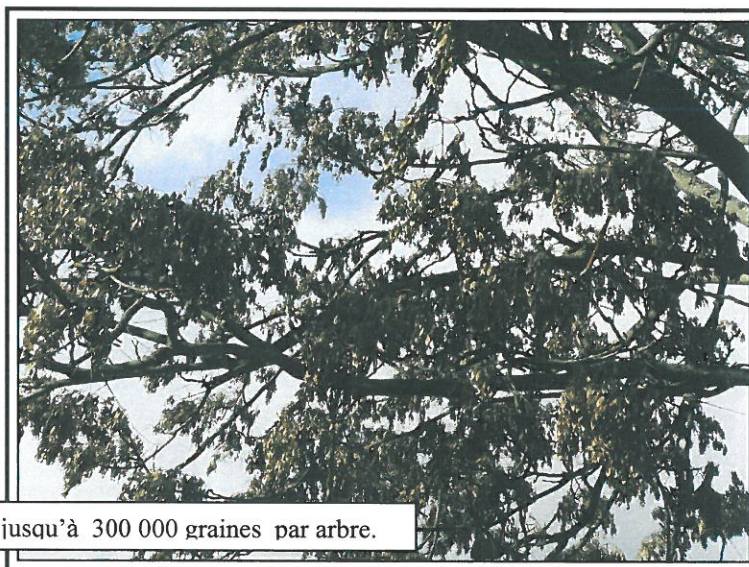
L'Ailante, *Ailanthus altissima* est omniprésent en plaine de Moltifao.

Introduit entre autres dans les remblais de la RD47, au niveau du pont de Tesa, les graines portées par le courant lui ont ensuite permis de coloniser les espaces ouverts en aval.

□ Caractéristiques

L'ailante fait partie des essences envahissantes...

Sa maturité précoce et son énorme potentiel de reproduction compensent largement sa faible longévité.



L'Ailante : jusqu'à 300 000 graines par arbre.

□ Evolution

L'ailante colonise les espaces ouverts et contribue ainsi à la fermeture du milieu. Pour le site de Valdu-Bagliettu, il mérite le qualificatif de peste végétale tant son expansion constatée est problématique.

Le feuillage de cet arbuste étant peu appétant pour le bétail, le pastoralisme ne permet pas de contrôler la régénération.

□ Objectif

- Localiser l'origine (la source) de l'envahissement, identifier les semenciers.
- Contrôler la progression de l'ailante.

□ Methode

- Cartographier précisément les semenciers ainsi que les foyers de régénération
- Compte tenu de l'origine de l'envahissement, et pour être efficace, cette cartographie doit sortir des limites du site N2000. (environ 150 ha).
- Eradiquer les semenciers par cernage à la tronçonneuse. Cette technique a déjà été expérimentée avec succès sur le site : l'arbre sèche ou pourrit partiellement sur pied avant de tomber et de se désagréger, sans produire de rejets.
 - Contrôler expérimentalement les foyers de régénération par ligature étranglement du gaulis.
 - Suivi du dispositif.

Remarque importante : pour traiter efficacement cette menace, il faudrait intervenir hors site N2000...

Action n°3

Reconstitution d'une station à Osmonde royale.

Station à Osmondes royales dans l'aulnaie marécageuse, avril 2011.

A gauche station intacte, à droite secteur parcouru par un incendie dans les années 1985 :

en 25 ans les Osmondes royales n'ont toujours pas recolonisé le milieu, et le sol est curieusement dépourvu de végétation.

Secteur épargné par le feu.



Secteur parcouru par le feu en 1980



Touradon dans le secteur incendié



👉 Action n°3

□ Contexte

L'Habitat des forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* abrite les aulnaies marécageuses et mésohygrophiles à aulnes glutineux, avec un faciès particulier d'aulnaie sur touradons. L'identification de cet habitat est détaillé dans le plan de gestion de la RBDF (ONF, 2002).

Cette formation végétale est présente aux extrémités est et sud de la tourbière.

Une zone remarquable (forte densité de touradons à osmonde royale de 1 mètre de haut en moyenne) est décrite à l'extrémité est de la tourbière, de part et d'autre de l'exutoire.

Dans les années 1985, cette zone a été fortement dégradée par un incendie...

□ Caractéristiques

L'aulnaie sur touradons est ici constituée d'arbres de petit diamètre (inférieur à 15 cm), poussant au sommet d'éminences tourbeuses de 50 cm à 1 mètre de haut suivant les zones, appelées touradons. Les conditions de station et d'hydromorphie permanente à la base des touradons paraissent asphyxiantes pour les tiges d'aulne, qui périssent rapidement et meurent une fois ce diamètre atteint. Les touradons sont constitués d'une accumulation de débris végétaux (souches d'osmonde royale majoritairement) partiellement dégradés. Le peuplement est composé d'aulne glutineux, de saule et de frêne à fleur. La hauteur dominante est d'environ 7 mètres. Le sous-étage est diffus, constitué de bruyère à balais et de houx. La strate herbacée est constituée essentiellement d'*Osmunda regalis* et des espèces suivantes : *Rubus ulmifolius*, *Hedera helix*, ainsi que *Viola odorata* et *Carex microcarpa* qui croissent à la base des touradons.



Station à Osmonde royale

□ Evolution

Il est à noter que la dynamique de la zone incendiée semble bloquée depuis une vingtaine d'années. Les touradons, constitués par d'anciennes souches d'osmonde royale, n'ont pas été recolonisés après incendie. Un relevé des bryophytes présentes sur les touradons (espèces caractéristiques des zones récemment incendiées) conforte l'hypothèse d'un blocage de la dynamique d'évolution des touradons après l'incendie.

□ Objectif

- Réimplanter artificiellement l'Osmonde royale dans la zone stérile.
- S'agissant d'une expérimentation, et en cas de réussite, le dispositif devrait être étendu par la suite.

□ Méthode

- Mise en place d'un enclos expérimental de régénération de petite surface (25m² maximum).
- Transplantation de ± 30 pieds d'Osmonde royale de la zone intacte vers la zone brûlée.
Mise en place en périphérie et à la base des touradons stériles.
- Semis à partir de spores prélevées sur site.
- Suivi du dispositif.

N° - Intitulé	11- Contrôle de la progression des ligneux
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Régénération de l'aulnaie périphérique. • Eradication ou contrôle de l'ailante • Reconstitution d'une station à Osmonde royale.

Nature : Contrôle de la progression des ligneux

• **Régénération de l'aulnaie périphérique.**

- Le plan de Gestion de la RBFD précise que des opérations sanitaires (problème de vieillissement de l'aulnaie) ou expérimentales (essai de traitement en taillis fureté) seront réalisées en périphérie de la réserve.

- Une étude sanitaire conduite en 2008 par le service DSF (Département Santé Forêt) de l'ONF (B. BOUTTE "Dépérissement d'un taillis d'aulnes glutineux à Moltifao, le long de l'Asco" Tournée du 03 avril 2008) a constaté des symptômes de dépérissement sur 20% des arbres.

Conclusions de l'étude sanitaire : « la pérennité de ce peuplement d'aulne glutineux peut être remise en cause notamment avec le vieillissement des arbres, le dépérissement observé, et l'absence de jeunes sujets. Si le gestionnaire souhaite conserver ce type de peuplement, il convient donc d'entamer une réflexion sur son renouvellement progressif. Il serait notamment intéressant d'expérimenter différents itinéraires techniques : recépage total, partiel, régénération naturelle, artificielle, assistée... par micro trouées, sur des zones plus grandes... »

Méthode :

- Assurer le renouvellement du peuplement par mise en place d'enclos expérimentaux.
- Surface objectif : 5% du secteur défini, soit 1800m². Suivi du dispositif. S'agissant d'une expérimentation, et en cas de réussite, le dispositif devrait être étendu par la suite.

• **Eradication ou contrôle de l'ailante.**

- Introduit en amont du site Natura 2000, l'ailante mérite le qualificatif de peste végétale tant son expansion devient problématique.

Méthode :

- Cartographier semenciers et foyers de régénération.
- Eradiquer les semenciers par cernage à la tronçonneuse.
- Limiter expérimentalement la régénération par ligature étranglement des semis et gaulis.
- Suivi du dispositif.

• **Reconstitution d'une station à Osmonde royale.**

- Vingt ans après incendie, une partie de la station à Osmonde royale est toujours indemne de toute végétation.

Méthode :

- Réalisation d'un enclos expérimental de régénération de 25 m² maximum
- Plantation et semis d'Osmonde royale.
- Suivi du dispositif.

• **" Placettes de suivi de la croissance des végétaux de la tourbière après incendie " et " Gestion du maquis périmétral par pare feu alvéolé ".**

Ces deux sujets proposés ont été abandonné pour le premier et différé pour le second en séance du 15 juin 2011 du Groupe de travail.

Connexion avec une autre action :

Gestion générale du site (Natura 2000, Réserve Biologique Forestière Dirigée), protection contre l'incendie, protection des espèces animales et végétales rares.

Retombées locales attendues :

- Gestion de l'impact paysagé du à la mortalité de l'aulnaie.
- Protection d'un habitat de l'Annexe 1 de la Directive
- Valorisation du site, animation locale.

Environnement institutionnel et humain :

- Site Natura 2000, RBFD (Réserve Biologique Forestière Dirigée),
- Commune de Moltifao inscrite dans le territoire du PNRC et adhérente à sa charte.

- Village des tortues de Moltifao (PNRC)
Maître d'ouvrage : commune de Moltifao
Maître d'œuvre : ONF,
Acteurs concernés et rôle : Commune de Moltifao (propriétaire) ONF (gestionnaire) établissements scolaires, DREAL, OEC, CBNC, (Natura 2000) PNRC (village des tortues), Association de Chasse de Caccia, ONCFS, Comité scientifique (Commission consultative régionale des réserves biologiques).

Calendrier : 2012 à 2015
Date prévisible de début de l'opération : 2012
Durée prévue de l'opération : 4 ans

Moyens financiers nécessaires :
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Régénération de l'aulnaie périphérique</u>..... 18 140 € • <u>Eradication ou contrôle de l'ailante</u>..... 5 360 € • <u>Reconstitution d'une station à osmonde royale</u>.... 1 600 € <p style="text-align: right;">= 25 100 € HT</p>
Coût de l'opération : = 25 100 € HT
Autres coûts : (entretien, suivi) à définir chaque année dans le cadre de l'animation du site.
Proposition de montage financier : Commune (ou maître d'ouvrage délégué) : 20%, fonds publics 80 %. (mesure 227 du PDRC,.....)
Suivi : Commune de Moltifao, ONF (maître d'œuvre), DREAL, OEC.....



Type	Identifiant : Contrôle de la progression des ligneux		
Etude d'incidence	Auteur : Richard MOULENC		
Liste de diffusion	Date de diffusion	Mode de diffusion	Observation
Mairie de Moltifao Amandine Burguet-Moretti - Mairie - Julia Culioli - DREAL – Laetitia Hugo - CBNC- (Gwenaëlle Leviol) Sebastien Leccia - OEC- Stéphane Muracciole - ONF – Achille Pioli - ONF- Jean Leibenguth – ONF -		mail mail mail mail mail mail mail	Pour attribution Pour attribution Pour attribution Pour attribution Pour attribution Pour attribution Pour information

Site Natura 2000 de Moltifao

DOCOB « MARAIS ET TOURBIERE DE VALDU ET BAGLIETTU »

CONTROLE DE LA PROGRESSION DES LIGNEUX

Travaux d'investissement proposés en 2011

ETUDE D'INCIDENCE

I- CONTEXTE :

Le site Natura 2000 de Moltifao (site n° FR 9400618) « Marais et tourbières de Valdu et Bagliettu » regroupe des habitats d'une richesse biologique exceptionnelle pour la Corse. Ces deux tourbières sont situées à basse altitude et comportent des plantes très rares dans une situation dite abyssale tout à fait insolite en corse.

La tourbière de Valdu est la plus vaste "tourbière haute active" à sphaigne de corse, elle est sans équivalent en milieu méditerranéen. Intégrée à la forêt communale de Moltifao en 1992, elle a été classée au titre de Natura 2000, puis en Rbfd (Réserve Biologique Forestière Dirigée) en 2002.

Le comité de pilotage (COFIL) du site Natura 2000, en réunion du 20 janvier 2010 à Corte a décidé de réactiver la fiche action n° 11 du DOCOB validé en 2003 sur le " Contrôle et la progression des ligneux" et avait donné carte blanche à l'ONF animateur pour la monter avec l'appui des partenaires techniques.

Un groupe de travail technique a été constitué par l'animateur pour étudier et suivre le projet. Réuni le 15 juin 2011, ce groupe de travail a validé les axes de travail suivants :

- Régénération de l'aulnaie périphérique.
- Eradication ou contrôle de l'ailante.
- Reconstitution d'une station à Osmonde royale.

Les deux projets suivants ont par contre été, écarté pour le premier " Placettes de suivi de la croissance des végétaux de la tourbière après incendie " et différé pour le second " Gestion du maquis périmétral ONF Corse – UT Calvi Bastia / SEAT 2011

par pare feu alvéolé " dans l'attente de la réalisation d'une cartographie générale de la végétation du site.

Depuis 2010 toute intervention au sein d'une zone Natura 2000 est soumise à étude d'incidence. Compte tenu de cette obligation, de la demande formulée par le COPIL et des réserves émises par ce dernier ainsi que par le groupe de travail, en matière de risques encourus, le projet a largement tenu compte des solutions proposées par la présente étude d'incidence.

II- ANALYSE DES RISQUES :

RISQUES	ORIGINE	SOLUTIONS RETENUES
1- Impact paysager	→ Evolution naturelle	→ intervention, régénération
	→ coupe d'arbres	→ faible surface des placettes
	→ clôtures	→ cahier des charges
2- Disparition d'espèces rares	→ tassement du sol	→ cahier des charges
	→ évolution naturelle	→ intervention, régénération,
		→ clôture
	→ site dégradé	→ reconstitution
3- Invasion	→ espèce invasive	→ intervention, lutte.
4- Pollution	→ matériaux	→ utilisation de bois non traités
	→ produits chimiques	→ interdiction d'utilisation
		→ techniques de lutte biologique
	→ dépôts d'ordures	→ cahier des charges
		→ maîtrise d'oeuvre
5- Accident	→ entreprise	→ choix de l'entreprise
		→ cahier des charges
	→ difficulté d'orientation	→ cartographie
6- Incendie	→ fermeture du milieu	→ prise en compte
7- Non-conformité	→ entreprise	→ travaux sous maîtrise d'oeuvre
		→ cahier des charges

Fig. 1 : Tableau d'analyse des risques

III- PRESENTATION DES SOLUTIONS RETENUES :

1- Impact paysager	→ Evolution naturelle	→ régénération assistée
	→ coupe d'arbres	→ régénération adaptée
	→ clôtures	→ cahier des charges

- La partie de l'aunaiie concernée par le présent projet est attenante à la route départementale 147. La sensibilité paysagère est donc ici très importante. La mortalité naturelle et généralisée du peuplement telle qu'elle est pressentie aurait ici le même impact négatif en terme d'image sur la ONF Corse – UT Calvi Bastia / SEAT 2011

population qu'une exploitation forestière classique. L'évolution naturelle du peuplement souhaitable en d'autres lieux de la réserve revêt ici un impact paysager négatif et inexplicable auprès de la population. Cette évolution naturelle nécessite d'être assistée par des placettes de régénérations adaptées : de faible surface < 100m², clôturées pour garantir la régénération, suivies dans le temps et alternées, dispersées, de taille variable, expérimentales par la multiplicité des techniques employées. Les clôtures réalisées répondront à un cahier des charges sévère pour en limiter au maximum l'impact paysager.

- Concernant l'éradication de l'ailante, l'impact paysager est moindre dans la mesure où les arbres sont dispersés au sein du site Natura 2000. Traités par cernage, ils meurent sur pied en un à deux ans dans un processus qui passe pour naturel.
- La placette de reconstitution de la station à Osmonde royale, de part son éloignement, revêt un impact paysager négligeable.

2- Disparition d'espèces rares	→ tassement du sol	→ cahier des charges
	→ évolution actuelle	→ intervention, régénération,
		→ clôture
	→ site dégradé	→ reconstitution

- Dans l'aulnaie et pour palier aux dégâts de la circulation d'un véhicule en milieu humide et fragile, un cahier des charges très strict n'autorisera l'accès aux véhicules que sous conditions : dépose de matériel, enlèvement éventuel de bois, itinéraire balisé, période de travaux imposée en saison sèche. La réalisation des placettes de régénération donc, de trouées mises en défens par les clôtures, devrait permettre outre la régénération, la réapparition d'espèces éradiquées par le pâturage.
- La placette de reconstitution de la station à Osmonde royale, devrait permettre, la réimplantation de ce végétal, dans un milieu rendu stérile par le passage du feu. Constituée d'un périmètre clôturé donc mis en défens, elle devrait également permettre la réapparition d'espèces éradiquées par le pâturage et ouvrir la voie vers la reconstitution de ce milieu exceptionnel.

3- Invasion	→ espèce invasive	→ intervention, lutte.
-------------	-------------------	------------------------

- L'extension de cet envahisseur qu'est l'ailante ne peut se faire qu'au détriment des espèces indigènes qu'il supplante. Dans un premier temps, l'éradication des arbres adultes du site Natura 2000 est rapide et facile grâce à la méthode du cernage efficacement mise au point sur le site. Pour plus d'efficacité, le périmètre traité devra par contre être étendu vers l'amont, hors Natura 2000, à l'ensemble de la population soit un total d'environ 150 ha. Hors de tout traitement chimique, la méthode pour éradiquer les zones de semis gaulis, reste par contre à expérimenter.

4- Pollution	→ matériaux	→ utilisation de bois non traités
	→ produits chimiques	→ interdiction d'utilisation
		→ techniques de lutte biologique
	→ dépôts d'ordures	→ cahier des charges
		→ maîtrise d'oeuvre

- Compte tenu de la richesse biologique du site, une attention toute particulière a été apportée au risque de pollution. Cette dernière peut avoir plusieurs origines dont chacune a été étudiée dans le projet. Le projet ne comporte que des matériaux sans incidence néfaste sur le milieu. Les bois utilisés sont locaux et exempts de tout traitement chimique. La visserie utilisée est en inox ou acier galvanisé. L'utilisation de produits chimiques n'est pas prévue dans le projet, elle est, de plus, interdite à l'entreprise.

Afin d'annuler le risque de dépôt d'ordures, le maître d'œuvre aura pour tâche de vérifier que l'entreprise respecte cette clause du cahier des charges.

5- Accident	→ entreprise	→ choix de l'entreprise
		→ cahier des charges
	→ chute d'arbres secs	→ abattage
	→ difficulté d'orientation	→ cartographie

• Le risque d'accident a été pris en compte dans la conception du projet. Le choix d'une entreprise très spécialisée est prévu au cahier des charges pour ce qui est des travaux à la tronçonneuse : abatage ou cernage des arbres. La dévitalisation des ailantes par cernage génère un risque d'accident lors de leur chute. Un deuxième passage est rendu nécessaire pour abattre ceux d'entre eux qui devenus secs se situent près des lieux fréquentés.

Le problème de l'orientation est résolu par la réalisation d'une cartographie adaptée à la recherche des ailantes à traiter ainsi qu'à l'orientation des ouvriers.

6- Incendie	→ fermeture du milieu	→ prise en compte
-------------	-----------------------	-------------------

Accru par la fermeture naturelle des milieux, le risque d'incendie est notable :

- au sein de la tourbière en hiver
- dans le maquis périmétral en été

Initialement prévus, les deux projets suivants ont par contre été, écarté pour le premier " Placettes de suivi de la croissance des végétaux de la tourbière après incendie " et différé pour le second " Gestion du maquis périmétral par pare feu alvéolé " dans l'attente de la réalisation d'une cartographie générale de la végétation du site.

7- Non-conformité	→ entreprise	→ cahier des charges
		→ travaux sous maîtrise d'œuvre

Les travaux sont suivis dans leur déroulement par un maître d'œuvre qui veille à ce que leur réalisation soit conforme au dossier et au cahier des charges (Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières)